

I. Budget primitif 2012 :

Le budget primitif pour l'année 2012 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il ne sera pas réalisé d'emprunt.

Pour le budget principal, les investissements s'élèvent à 255 049 €, les recettes de fonctionnement à 657 068 € et les dépenses de fonctionnement à 545 541 €.

- L'orientation principale en 2012 sera le lotissement.
- Les subventions aux associations sont reconduites.
- M. le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes (taxe d'habitation, taxes foncières et CFE) cette année et le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Petit matériel : Le tracteur autoporté va être remplacé et il est prévu l'achat d'un nettoyeur haute pression, d'une remorque et d'une bétonnière.

II. Convention, mise à disposition centre de gestion :

Une nouvelle convention est signée entre la municipalité et le centre de gestion afin de mettre à disposition du personnel en cas de besoin.

III. Permanence des bureaux de vote :

Les tableaux des permanences du bureau de vote pour les élections présidentielles (les 22 avril et 6 mai) et pour les élections législatives (les 10 et 17 juin) sont établis.

IV. Questions diverses et informations :***Rappel ramassage des ordures ménagères :***

La collecte des ordures ménagères aura bien lieu les jours fériés des jeudi 17 mai et jeudi 1^{er} novembre 2012.

Etat civil : Décès de :

- M. Marcot Paul le 13 février 2012
- M. Bertin René le 15 mars 2012
- Mme Violard Martine le 29 mars 2012

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

***** SALUTATIONS A TOUTES ET A TOUS *****